



Conseillère, conseiller pédagogique

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île dessert la partie Est de l'Île de Montréal, soit les arrondissements de Pointe-aux-Trembles, de Rivière-des-Prairies, de Montréal-Nord, d'Anjou, de Saint-Léonard et la ville de Montréal-Est. Elle scolarise au-delà de 45 000 élèves répartis dans 41 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 5 écoles spécialisées, 10 centres d'éducation aux adultes et de formation professionnelle, 1 centre de services aux entreprises et 2 centres en partenariat.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

Rémunération

De 46 114 à 82 585 \$ selon l'expérience et les qualifications professionnelles et selon la convention collective en vigueur.

Soumettre sa candidature

Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante :

rh-professionnel@cspi.qc.ca

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.

LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

550, 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7
www.cspi.qc.ca
514 642-9520 Poste 19834

OFFRE D'EMPLOI

Date
limite
27 septembre
16h

Deux remplacements de conseillère
ou conseiller à temps plein à pourvoir :

Un généraliste au primaire et
un généraliste au secondaire.

Profil recherché

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPi) connaît une forte croissance et désire se donner les moyens d'accueillir les effectifs nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de réussite. En ce début d'année scolaire 2019-2020, nous sommes à la recherche de conseillères ou conseillers pédagogiques généralistes au primaire et au secondaire qui seront capables de jouer un rôle de conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et la didactique.

Tâches caractéristiques

La conseillère ou le conseiller pédagogique est appelé(e) à :

Collaborer à la réalisation du projet éducatif et de projets pédagogiques des établissements; participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de celui-ci.

Collaborer à l'application des programmes d'études et de formation, à l'appropriation de la progression des apprentissages; conseiller les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes; collaborer à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutenir l'expérimentation en classe.

Conseiller et soutenir les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; concevoir ou sélectionner et animer les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Instrumenter les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; accompagner dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Participer avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Analyser et conseiller sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents.

Conseiller les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; collaborer à la réalisation de projets qui vont dans ce sens.

Travailler en collaboration et en complémentarité avec les autres conseillers pédagogiques et plus particulièrement avec les conseillers pédagogiques de son réseau. Participer à l'élaboration d'un plan d'action de l'équipe de conseillers pédagogiques du réseau.

Collaborer avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



ENSEMBLE,
ENGAGÉS VERS
LA RÉUSSITE